

MODE D'EMPLOI : MONTER UN PROJET ERASMUS+

Vous souhaitez monter un projet de mobilité ou de partenariat en Europe ?

Voici les différentes étapes et quelques astuces pour votre candidature.

QUI PEUT MONTER UN PROJET ?

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
de la maternelle au lycée



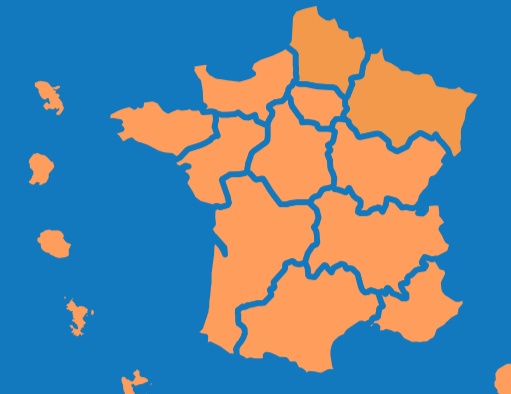
ORGANISMES DE FORMATION
professionnelle ou continue



ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



UNIVERSITÉS



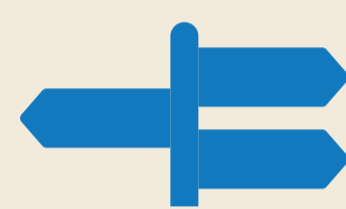
ET PLEIN D'AUTRES !



rectorats d'académies, acteurs de l'éducation et de la formation dans les territoires, musées, acteurs de la culture...

Pour leurs publics : collégiens, lycéens, étudiants, apprentis, demandeurs d'emploi, enseignants, formateurs, bénévoles d'associations, actifs en formation...

QUELS PROJETS ?



LA MOBILITÉ

Les projets de courte durée

- nombre limité de participants
- durée : 6 à 18 mois

Les projets qui s'inscrivent dans la durée

grâce aux chartes et accréditations Erasmus+.

Lors du dépôt de candidature, l'établissement indique ses besoins en termes de :

nombre de mobilités, type d'activités, type de publics, durée des mobilités.

PRÉ-REQUIS

Demander la charte ECHE (enseignement supérieur) ou l'accréditation Erasmus+ (scolaire, voie professionnelle, formation des adultes)

Quand ? Lors de l'appel à projets annuel.



LES PARTENARIATS

Les partenariats simplifiés

- dès 2 partenaires de 2 pays
- durée : 6 à 24 mois
- subvention : 30 000 ou 60 000 €

Les partenariats de coopération

- minimum 3 partenaires de 3 pays différents
- durée : 24 à 36 mois
- subvention : entre 120 000 et 400 000 €

Il existe aussi des partenariats de coopération gérés par l'agence exécutive (EACEA) à Bruxelles.



POUR QUOI FAIRE ?

- Echanges de pratiques entre professionnels européens
- Formation, acquisition de compétences, apprentissage des langues étrangères
- Etudes et stages pour les élèves, apprentis, étudiants, demandeurs d'emplois...
- Coopération pour l'innovation (nouvelles formations, nouveaux outils)

4 priorités : l'inclusion sociale, la transition écologique, la transformation numérique, l'engagement citoyen.



COMMENT S'Y PRENDRE ?

- 1 Préparer son projet en amont :
 - prendre connaissance de ce que propose Erasmus+
 - rechercher des partenaires
 - être accompagné par l'Agence Erasmus+ avec les webinaires "Prêts pour Erasmus+"
- 2 Répondre aux appels à projets



Découvrez les témoignages de bénéficiaires Erasmus+, obtenez réponses et conseils sur le site agence.erasmusplus.fr